

LE SERVICE DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT - APPRENTIS

Les usagers de la demi-pension doivent être en possession d'un « badge ». Ce badge est remis aux apprentis concernés à la rentrée scolaire. Chaque apprenti est soumis à l'un des régimes suivants : l'internat, la demi-pension ou l'externat.

Le badge est nominatif et personnel. Il ne peut être utilisé qu'une fois par service par les apprentis. Il ne peut être prêté. Toute perte de badge doit être signalée au service Intendance afin d'en éviter un usage frauduleux. Le remplacement d'un badge perdu ou détérioré est obligatoire et facturé 5.70 € (Tarif 2024).

Tarifs

Les tarifs pour les apprentis sont les suivants (à compter du 1^{er} janvier 2024) :

- Repas (décomptés à chaque passage) : 4.60 €
- Nuitée avec petit déjeuner (forfait) : 9.65 €

Les apprentis règlent leur pension ou demi-pension à la semaine, à savoir :

- 80.00 € pour un interne (9 repas et 4 nuitées)
- 23.00 € pour un demi-pensionnaire (5 repas)
- 41.40 € pour un interne/externé.

Modalités de paiement

Paiement en ligne

- Accès au module de paiement ARD-GECenLigne via Pronote sans nouvelle authentification (à privilégier) ou via l'adresse https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/loire_authion-narce.html (un identifiant et un mot de passe devront vous être adressés)

Virements bancaires

- Possible sur le compte Trésor Public du Lycée de Narcé dont les coordonnées bancaires sont les suivantes :
IBAN : FR76 1007 1490 0000 0010 0048 058
BIC : TRPUFRP1
- Merci de préciser le nom de l'élève et la ou les semaines de référence.

Chèques bancaires

- A l'ordre de l'Agent Comptable du LP de Narcé
- Délais d'encaissement : 10 jours à 3 semaines
- Mettre le chèque **sans enveloppe** en mentionnant au dos **votre numéro de carte et la classe** dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au service Intendance.

Espèces

- Un reçu vous sera délivré par l'établissement
- Règlement à la caisse du LP de Narcé – Service Intendance

Réservation



La réservation est obligatoire pour tous les usagers du restaurant scolaire (personnel, élève, apprenti, adulte de la formation continue) pour le repas du midi uniquement. La réservation se fait via le site du lycée ou via la plateforme GEC en ligne. Vous avez aussi la possibilité de réserver vos repas via la borne de réservation située dans le hall du bâtiment D.

Vous avez jusqu'à 10h20 le matin pour réserver le repas du midi. Nous vous conseillons de réserver sur plusieurs jours. En cas de besoin, vous pouvez déréserver vos repas en ligne ou au bureau de l'Intendance avant 10h20. **Tout repas réservé sera débité.** Cela signifie que votre compte devra être crédité pour pouvoir réserver.

Si vous avez oublié de réserver, il vous sera impossible de passer au self. Vous attendrez la fin du service à savoir 13h10 avant de vous présenter au self afin qu'un personnel puisse vous faire passer.

Si vous réservez et que vous ne venez pas manger, aucun remboursement de repas ne sera effectué car le repas confectionné par les cuisiniers sera jeté ... donc pensez à annuler votre réservation quand vous ne venez pas manger.